



Entrée dans l'enseignement supérieur : plus de mobilités avec les autres académies à Amiens qu'à Lille

Après l'obtention du baccalauréat, un étudiant de France métropolitaine sur dix s'inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur des Hauts-de-France. La proportion de néo-bacheliers quittant la région est parmi les plus faibles observées au niveau national. Dans l'académie de Lille, peu d'étudiants en 1^{ère} année du supérieur choisissent une autre destination pour étudier. Les établissements du supérieur y sont présents de façon diffuse et plusieurs pôles de formation cohabitent avec le pôle principal lillois. Dans l'académie d'Amiens, les départs sont plus nombreux que les arrivées. Les étudiants s'inscrivent principalement à Amiens, où se concentrent les formations. Dans la région, les formations en STS sont plus demandées et plus suivies qu'au niveau national. Quelle que soit la formation suivie, les étudiants d'origine défavorisée effectuent plus souvent des déplacements quotidiens que ceux d'origine plus favorisée.

Yohan Baillieu, Mickaël Bréfort, Laure Leroy, Insee

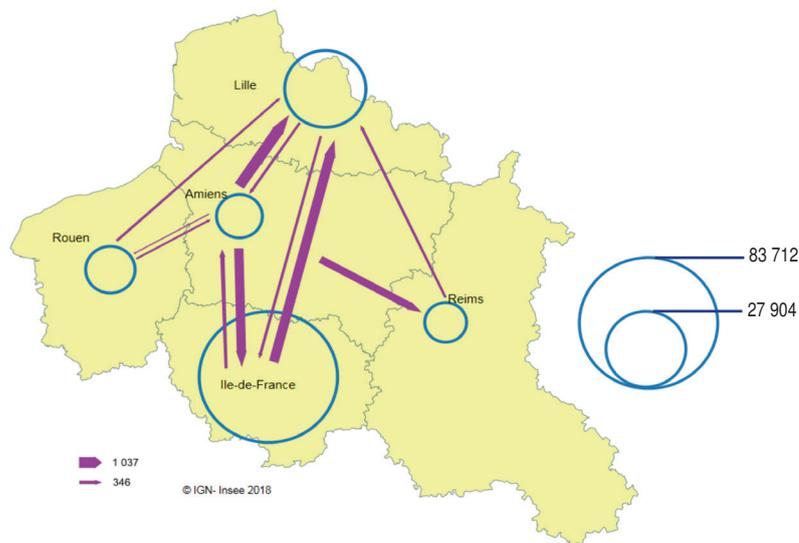
À la rentrée 2015, parmi les 400 000 néo-bacheliers de France métropolitaine qui poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur, un sur dix est inscrit dans un établissement des Hauts-de-France, soit 38 000 étudiants (*définitions*). Cette part est équivalente à la région Occitanie (9,7 %) et inférieure à celle de l'Auvergne-Rhône-Alpes (12,4 %). L'Île-de-France occupe une place particulière : un néo-bachelier sur cinq y poursuit ses études supérieures.

Peu de néo-bacheliers poursuivent leurs études hors de la région

Peu de néo-bacheliers quittent les Hauts-de-France pour étudier en première année de l'enseignement supérieur. À la rentrée 2015, c'est le cas de 2 870 d'entre eux (*figure 1*). Les sortants représentent 7,8 % de l'ensemble des nouveaux bacheliers de la région, soit la part la plus faible de France métropolitaine après l'Île-de-France (5,8 %) et à égalité avec les régions Auvergne-

1 Les mobilités des néo-bacheliers ont lieu pour l'essentiel avec les académies limitrophes

Nombre d'étudiants inscrits en 1^{ère} année d'études supérieures et mobilités inter-régionales des bacheliers de 2015



Note : les académies de Paris, Versailles et Créteil ont été réunies dans les mouvements relatifs à l'Île-de-France. La taille des cercles est proportionnelle au nombre de néo-bacheliers inscrits pour la première fois dans l'enseignement supérieur, celle des flèches au nombre de mouvements.

Sources : MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité.



Rhône-Alpes et Grand Est. Dans le même temps, 3 830 bacheliers résidant hors de la région l'année du baccalauréat viennent étudier dans les Hauts-de-France, soit 10 % des étudiants de la région. La région affiche ainsi un solde positif d'environ 960 étudiants à la rentrée 2015-2016. Elle se positionne à la suite des régions Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie où le solde est supérieur à 2 000 étudiants.

En entrée comme en sortie, ces mobilités ont lieu essentiellement avec les régions limitrophes d'Île-de-France (34 % des entrées et 45,3 % des sorties), du Grand Est (13,2 % et 18,7 %) et de Normandie (14,1 % et 7,9 %). Ce solde régional positif masque toutefois de fortes disparités entre les deux académies de Lille et d'Amiens.

À Lille, plus d'arrivées que de départs, peu d'échange avec les autres académies

L'académie de Lille concentre à elle seule les trois quarts des étudiants nouvellement inscrits en première année d'études supérieures dans la région, soit 28 800 étudiants. Cette concentration d'étudiants dans l'académie est supérieure au poids démographique des départements du Nord et du Pas-de-Calais dans la population régionale (68 %, soit un peu plus de 4 millions d'habitants). Le solde entre les entrées et les sorties d'étudiants y est largement positif (environ 2 660) grâce à une part de sortants de seulement 4,2 %, soit la plus faible des académies de

France métropolitaine (figure 2). En 2015, 1 080 bacheliers ont quitté l'académie de Lille pour débiter leurs études dans le supérieur. Avec un quart des sortants, l'académie voisine d'Amiens est la première des destinations privilégiées par ces néo-bacheliers. Ceux-ci sont originaires principalement des zones de Berck-Montreuil et d'Arras : ils suivent une formation non présente sur leur territoire (dans la santé notamment) et plus proche géographiquement que le pôle lillois. Un autre quart choisit une académie parisienne (respectivement 17 % pour Versailles et 7 % pour Paris), avec une surreprésentation d'élèves inscrits dans une Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE).

Dans le même temps, 3 740 étudiants sont arrivés dans l'académie de Lille à la rentrée 2015, soit 13,1 % des nouveaux inscrits dans l'enseignement supérieur. Ce niveau est faible comparativement à la plupart des autres académies de France métropolitaine. Ces étudiants viennent principalement de l'académie d'Amiens (27,7 % des entrants), Versailles (14,8 %), Reims (7,3 %) et Rouen (6,2 %).

À Amiens, trois bacheliers sur dix quittent leur académie afin de poursuivre leurs études

La situation est inversée dans l'académie d'Amiens : le nombre de départs est plus important que celui des arrivées, avec un solde négatif de 1 700 étudiants. Trois

bacheliers amiénois sur dix, soit 3 100 étudiants, quittent leur académie pour s'inscrire en première année d'études supérieures. C'est une des parts les plus importantes de France métropolitaine (figure 2).

Le positionnement géographique de l'académie d'Amiens, à proximité des académies de Paris, Lille, Reims et Rouen explique en partie ce résultat. Par exemple, il est plus facile pour un bachelier résidant à Soissons de poursuivre ses études à Reims qui n'est qu'à 60 km, plutôt qu'à Amiens, ville située à plus de 110 km. Parmi les principales destinations, l'académie de Lille arrive en tête en accueillant un tiers des sortants picards (soit 1 040 étudiants), suivi de Reims (23 %), des trois académies parisiennes (respectivement 12,5 % à Paris, 7,6 % à Versailles, 7 % à Créteil) et enfin de Rouen (4 %).

Comparé au volume de sortants, les entrants sont deux fois moins nombreux : 1 400 bacheliers et un taux d'entrée de 15,1 %. Là encore, les échanges ont lieu avec les académies limitrophes : Lille arrive en tête (270 étudiants soit 19,6 % des entrées) suivi de Versailles (18,1 %) et Rouen (14,8 %).

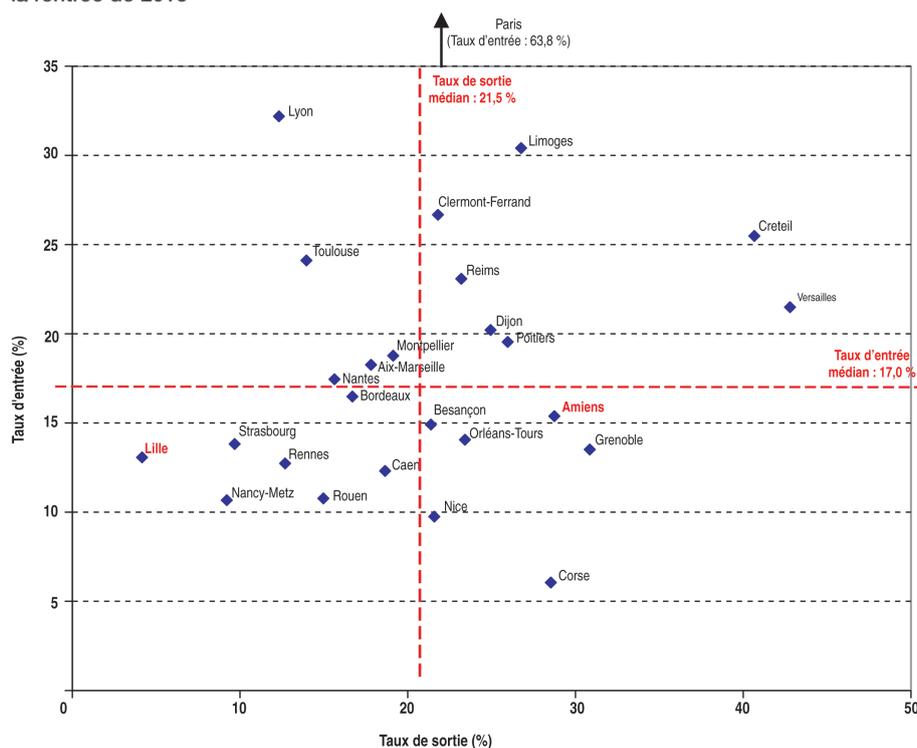
Plusieurs pôles de formation dans l'académie de Lille

La zone de Lille (*définitions*) constitue le premier pôle de formation de l'académie de Lille, concentrant une grande partie de l'offre de formation. Ainsi, 51,6 % des étudiants de 1^{ère} année de l'académie y suivent leur formation supérieure. L'offre de formation y est diversifiée : elle associe la présence de centres universitaires publics et privés proposant une large variété de formations, des CPGE, des Instituts universitaires de technologie (IUT) et des Sections de techniciens supérieurs (STS). L'offre universitaire est particulièrement développée. En plus de la présence d'universités publiques proposant l'ensemble des formations du supérieur, une université privée, l'Université catholique de Lille, couvre également toutes les disciplines universitaires, hors Staps. Cette diversité fait que Lille est généralement choisie comme première destination des étudiants de l'académie résidant en dehors de cette zone. En outre, les bacheliers qui résident dans la zone de Lille sont peu nombreux à la quitter au moment des études supérieures. Ces bacheliers, qualifiés de « stables », représentent en effet une proportion extrêmement élevée (80,6 %) (figure 3).

Au-delà de ce pôle lillois, plusieurs réseaux secondaires cohabitent, en raison notamment de la présence d'une offre de formation diversifiée sur l'ensemble du territoire de l'académie de Lille : autour de Valenciennes, sur le littoral et à proximité d'Arras.

2 Peu de bacheliers quittent l'académie de Lille pour entrer dans l'enseignement supérieur

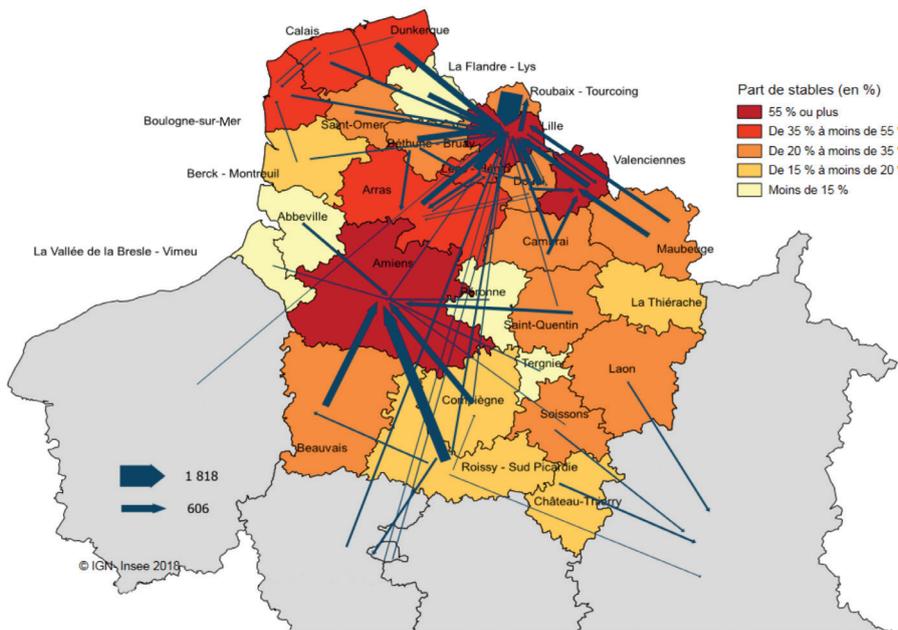
Taux d'entrée et de sortie par académie pour l'entrée dans l'enseignement supérieur à la rentrée de 2015



Source : MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité.

3 Les étudiants de la région privilégient les mobilités vers Lille et Amiens

Flux d'étudiants qui changent de zone d'emploi entre lieu de résidence l'année du baccalauréat et celui d'étude dans l'enseignement supérieur l'année suivante



Note : la taille des flèches est proportionnelle au nombre de mouvements de néo-bacheliers inscrits pour la première fois dans l'enseignement supérieur.

Sources : MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité.

Un premier réseau est organisé autour de Valenciennes. Les néo-bacheliers originaires de Maubeuge et Cambrai choisissent en effet cette zone comme destination principale. Les néo-bacheliers de Douai, et de façon moins importante de Lille, sont également nombreux à la choisir. À l'exception de Lille, ces mobilités permettent aux étudiants des trois autres zones, caractérisées par une offre de formation davantage orientée vers les STS, d'accéder à une palette plus large de formations, notamment dans les filières littéraire, Staps et IUT Services. Les arrivées depuis Lille sont pour l'essentiel des demandes pour accéder aux CPGE scientifiques.

Un second réseau sur le littoral se caractérise par la complémentarité des structures universitaires présentes. D'un côté, la zone de Boulogne-sur-Mer est spécialisée dans les filières littéraires et économie-AES. Elle attire une partie des bacheliers originaire de Calais et de Berck-Montreuil. De l'autre, la zone de Calais propose des formations universitaires plutôt scientifiques. Les étudiants originaires de la zone de Dunkerque ont des comportements de mobilité plus spécifique. Malgré une offre de formation diversifiée, la part d'élèves stables est assez faible (50 %). Ces mobilités se justifient d'abord par le souhait d'intégrer des filières non disponibles dans la zone, notamment dans la santé (vers Lille).

Enfin, un troisième réseau se caractérise par la complémentarité de l'offre de formation entre les zones d'Arras, Lens-Hénin et Béthune-Bruay. Leur proximité géographique permet aux étudiants résidant dans ces zones d'accéder à des formations non présentes localement : vers Arras pour la filière littéraire, Béthune pour la formation en IUT production, et Lens pour la formation en IUT services.

À Amiens, une concentration forte autour du centre universitaire

Dans l'académie d'Amiens, la zone d'Amiens regroupe à elle seule 63,7 % de l'offre de formation proposée, soit une concentration plus importante que dans l'académie de Lille. L'Université de Picardie Jules Verne, implantée principalement à Amiens avec une antenne à Beauvais, est la seule université présente. L'université de technologie de Compiègne a un profil d'école d'ingénieurs, tout comme l'école UniLaSalle à Beauvais, spécialisée dans les formations d'ingénieurs dans l'agroalimentaire et l'environnement. Cette concentration de l'offre universitaire à Amiens implique davantage de mobilité pour les étudiants de l'académie résidant à l'extérieur. Avec une part d'élèves « stables » atteignant 86,5 %, la zone d'Amiens est une exception dans l'académie picarde. Beauvais, deuxième zone en termes de stabilité, ne

compte ainsi que 29,7 % de néo-bacheliers qui restent étudier dans la zone. À noter également la situation particulière de certaines petites zones avec une offre de formation très spécifique, notamment à Tergnier, la vallée de la Bresle – Vimeu et Péronne. Dans ces zones, la part des « stables » est inférieure à 10 %. Autrement dit, plus de neuf élèves sur dix quittent ces zones pour aller étudier dans une autre. En comparaison, dans l'académie de Lille, seule la zone d'emploi Flandre-Lys est dans une situation similaire avec un taux de « stables » de 8 %.

Les étudiants issus d'un milieu favorisé changent de résidence, ceux de milieux défavorisés font des déplacements quotidiens

Dans la région, 55 % des étudiants changent de zone pour étudier en première année de l'enseignement supérieur. Cela se traduit davantage par des déplacements quotidiens que par des déménagements : six étudiants sur dix effectuent ainsi des navettes quotidiennes entre leur lieu de résidence et d'étude. Là encore, les deux académies se distinguent nettement. La répartition des formations proposées sur l'ensemble de l'académie lilloise évite à une majorité d'étudiants de devoir déménager afin de poursuivre leur scolarité. Ainsi, la part de mobiles est plus faible à Lille qu'à Amiens (respectivement 51 % et 65 %). De même parmi les étudiants mobiles, sept sur dix effectuent des navettes quotidiennes

à Lille, contre moins de cinq sur dix dans l'académie amiénoise.

Toutefois, comme au niveau national, des disparités importantes existent selon l'origine sociale des étudiants. Ceux d'origine sociale défavorisée sont proportionnellement moins nombreux à déménager afin de poursuivre leurs études dans le supérieur. Dans l'académie de Lille, 75 % des étudiants d'origine défavorisée privilégient les déplacements quotidiens. Cette proportion est plus de dix points supérieure à celle des étudiants les plus favorisés. Le constat est identique dans l'académie d'Amiens. Il se vérifie également à formation égale. Par exemple, pour les formations universitaires, trois étudiants sur quatre changent de zone d'emploi dans la région, quel que soit leur origine sociale. Parmi eux, 70 % des étudiants d'origine défavorisée effectuent des déplacements quotidiens, contre 59 % pour ceux d'origine très favorisée.

Cette différence de mobilité s'explique par le lien étroit entre catégorie sociale du bachelier, type de baccalauréat obtenu et formation post-baccalauréat suivie. Les formations les plus sélectives (médecine, CPGE, école d'ingénieurs), exigeant un baccalauréat général et plutôt scientifique, sont moins bien réparties sur le territoire et nécessitent ainsi des mobilités avec des distances plus importantes. Or, ces filières se caractérisent par une surreprésentation d'élèves d'origine favorisée, capables de supporter des coûts élevés liés aux études : frais de scolarité, logement, durée des études. ■

Encadré 1 : une demande plus forte pour les formations en Sections de techniciens supérieurs (STS)

La filière STS s'avère particulièrement surreprésentée parmi les premiers vœux exprimés par les futurs bacheliers de la région : plus d'un quart d'entre eux souhaite intégrer une filière STS Services, contre environ un sur cinq en France métropolitaine (respectivement 26,3 % et 21,4 % des vœux). Cette tendance se retrouve au sein des deux académies, bien qu'elle soit plus marquée dans celle d'Amiens (27,8 % contre 25,6 % des vœux pour Lille). Les Hauts-de-France présentent ainsi une proportion de nouveaux inscrits en STS supérieure à celle observée en moyenne en France métropolitaine : respectivement 7,9 % et 18,3 % dans les filières STS Production et STS Services, contre 6,8 % et 16 %.

Cette demande et présence effective plus forte dans la filière STS trouvent plusieurs sources d'explications. D'une part, le profil des élèves de la région les amène à choisir plus fréquemment cette orientation. Les néo-bacheliers titulaires d'un baccalauréat professionnel Production ou Services ont une probabilité plus grande de s'inscrire dans cette filière. Ils sont relativement plus nombreux dans les Hauts-de-France : respectivement 7 % et 12 % des néo-bacheliers, contre 6 % et 10 % en France métropolitaine. La région présente par ailleurs une nette surreprésentation des élèves de catégories sociales défavorisées, avec plus d'un tiers des néo-bacheliers contre un quart au niveau métropolitain. Or, au niveau national, toutes choses observées par ailleurs, ce profil d'élèves a une probabilité plus forte de s'orienter vers une filière STS qu'un élève d'origine sociale moyenne. Enfin, l'offre de formation dispensée dans la région peut également influencer les choix d'orientation des étudiants. La filière STS est présente dans toutes les zones d'emploi de la région et s'avère parfois être la seule formation proposée, en particulier dans l'académie d'Amiens où ce constat se vérifie une fois sur deux.

Encadré 2 : des modèles gravitaires pour l'étude des mobilités

L'analyse des mobilités à l'entrée dans l'enseignement supérieur fait appel à l'utilisation des modèles gravitaires, modèles inspirés de la physique (loi de Newton). Dans cette étude, la modélisation porte sur les mobilités au sein de la région entre le lieu de résidence l'année du baccalauréat et le lieu d'étude. Elle suppose que les flux de néo-bacheliers, entre une zone A et une zone B, sont proportionnels au nombre de bacheliers résidant dans la zone A en n-1, au nombre de néo-bacheliers dans la zone B en n, et inversement lié à la distance qui les sépare.

L'interprétation des résultats repose principalement sur l'analyse de la différence entre les flux observés et les flux estimés par le modèle (matrice des résidus). Les modèles gravitaires permettent donc de faire ressortir des liens privilégiés entre les zones et de mettre en évidence celles qui attirent plus que prévu et inversement. En revanche, ils ne fournissent pas d'éléments explicatifs sur les liens entre les territoires.

Dans la région Hauts-de-France, le modèle a permis de mettre en évidence deux phénomènes :

- l'existence d'une « barrière migratoire » entre les académies de Lille et d'Amiens, avec des échanges bien moins importants que ceux prévus par le modèle (résidus négatifs). En effet, les flux observés depuis certaines zones de l'académie de Lille (Lille, Douai, Valenciennes, Lens-Hérin et Roubaix-Tourcoing) vers l'académie d'Amiens sont plus faibles que ceux estimés par le modèle. Même constat avec les flux des zones picardes de Péronne, Tergnier, La Thiérache, Saint-Quentin et Amiens vers l'académie de Lille.
- des effets d'intégration territoriale (résidus positifs) avec des zones entre lesquelles les échanges sont plus forts que prévu (résidus positifs). Le modèle a ainsi mis en évidence l'existence de trois sous-systèmes ou « réseaux » : autour de Valenciennes, sur le littoral et à proximité d'Arras.

Définitions

Les **étudiants, ou néo-bacheliers**, retenus dans l'analyse sont les bacheliers de la session 2015 qui font leur entrée dans l'enseignement supérieur. Les formations publiques et privées couvertes sont les suivantes : sections de technicien supérieures (STS) ; classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ; licences universitaires, diplômes universitaire technologique (DUT) et formations d'ingénieurs universitaires ; écoles d'ingénieurs. Le champ retenu couvre près de 80 % des étudiants s'inscrivant pour la première fois dans l'enseignement supérieur. Sont exclues des formations des établissements tels que les instituts d'études politiques, Paris Dauphine, les écoles de management recrutant niveau baccalauréat, les écoles artistiques, de la santé ou militaires.

La principale source statistique de l'enseignement supérieur est **Sise (Système d'information sur le suivi de l'étudiant)**. Les données recueillies par Sise sont extraites des logiciels de gestion des établissements concernés. Pour une partie des établissements non couverts par Sise (STS, CPGE), le système d'information « **Scolarité** » recense toutes les inscriptions dans un format proche de Sise.

La maille géographique d'analyse retenue dans l'étude est la **zone d'emploi**. Les mobilités en direction ou en provenance des pays étrangers, en particulier la Belgique, ne sont pas pris en compte.

L'**origine sociale des néo-bacheliers** est appréhendée ici à partir d'un regroupement de la Profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) du parent considéré comme étant la personne de référence du ménage ou de la famille. Cette nomenclature, définie par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du Ministère de l'éducation nationale, distingue quatre groupes :

- Très favorisée : chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs, professeurs des écoles ;
- Favorisée : professions intermédiaires (sauf instituteurs et professeurs des écoles), retraités cadres et des professions intermédiaires ;
- Moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants, employés ;
- Défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle).

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédactrice en chef :
Nadine Lhuillier

Référent étude qualité :
Laure Crusson

ISSN 2493-1292
ISSN en ligne 2492-4253
© Insee 2018

Crédits photos :
© Laurent Ghesquière
© Anaïs Gadeau
© Laurent Rousselin

Pour en savoir plus

- « Région académique Hauts-de-France en chiffres 2016-2017 », décembre 2017.
- Ourdouillie L., « Dans l'académie, moins d'un bachelier technologique sur dix a poursuivi ses études en IUT en 2014 », Éducation et statistiques – Analyses n° 2, août 2017.

